

Image not found or type unknown



séparation et remboursement d'un emprunt immobilier

Par **estelou**, le **09/09/2010** à **09:21**

Bonjour,

Je suis mariée, je voulais savoir étant propriétaire d'un bien immobilier, dans le cadre d'une séparation ou d'un divorce, est ce que les mensualités de remboursement du prêt peuvent être stoppé en attendant que la vente du bien se fasse ?

Ce qui pourrait me permettre de chercher un autre appart pour vivre moi et mes enfants .

merci de votre réponse

Par **mimi493**, le **09/09/2010** à **10:50**

C'est au gré du créancier